

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DE PRIX (BP)

BP DRAP 2016-2020 du 21 octobre 2016

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Commune de Drap

Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

M le Maire de Drap

Objet du marché

Travaux de réfection de voirie, de rénovation de réseaux Eaux, eaux usées et eaux pluviales, maçonneries, d'ouvrages d'art, d'urgence et d'intempéries

2016-2020

Remise des offres

Date et heure limites de réception : 30 novembre 2016 à 12 heures

Le présent BPU comporte 65 pages.

I – TRAVAUX PREPARATOIRES

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
100	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION DE CHANTIER POUR TOUT CHANTIER INFERIEUR A 10 000 € HT (inclus)</u></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au forfait l'installation de chantier et la signalisation de chantier correspondante.</p> <p><u>Pour la part installation de chantier, ce prix comprend :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais d'installation des baraques de chantier, - les frais liés à l'établissement et au suivi du plan Assurance Qualité et notamment tous les essais centralisés et à l'établissement, - les frais relatifs aux études d'exécution et à l'établissement du plan de récolement ou synoptique des réseaux sur support informatique. <p>Les installations de chantier achevées, le matériel amené à pied d'œuvre, une fraction égale aux deux tiers(2/3) du présent prix sera réglée à l'entrepreneur.</p> <p>Le solde sera versé après repliement de tout le matériel et installation, l'enlèvement des matériaux et la remise en état des lieux.</p> <p><u>Pour la part signalisation de chantier, ce prix comprend :</u></p> <p>La fourniture, la mise en place, la maintenance de la signalisation de chantier y compris alternat manuel K 10 ou par feux tricolores si besoin.</p> <p>Celle-ci devra être conforme aux dispositions du code de la route et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} partie signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié et de l'instruction sur la signalisation routière prise pour son application.</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement immédiat des panneaux détériorés au cours du chantier, - la maintenance diurne et nocturne et, à cet effet, le nom, le numéro de téléphone de la personne responsable de la maintenance devront être communiqués. <p>L'absence même d'un seul dispositif de la signalisation, constatée par le maître d'œuvre, constitue une non conformité de la signalisation et entraîne l'application du non paiement de cette prestation.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	
101	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION DE CHANTIER POUR TOUT CHANTIER SUPERIEUR A 10 000 € HT ET INFERIEUR A 25 000 € HT (inclus)</u></p> <p>cf. prix précédent.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
102	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION DE CHANTIER POUR TOUT CHANTIER SUPERIEUR A 25 000 € ET INFERIEUR A 50 000 € HT (INCLUS)</u> Cf. prix précédent.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	
103	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION DE CHANTIER POUR TOUT CHANTIER SUPERIEUR A 50 000 € ET INFERIEUR A 100 000 € HT (inclus)</u> cf. prix précédent.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	
104	<p><u>INSTALLATION DE CHANTIER ET SIGNALISATION DE CHANTIER POUR TOUT CHANTIER SUPERIEUR A 100 000 €</u> Cf. prix précédent.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	
105	<p><u>CONSTAT D'HUISSIER</u> Ce prix rémunère, forfaitairement, les frais liés à un constat d'état des lieux par un huissier de justice avant réalisation des travaux.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	
106	<p><u>ETUDES D'EXECUTIONS POUR O.A. SPECIFIQUE</u> Ce prix rémunère, forfaitairement, l'ensemble des études des exécutions des ouvrages définitifs et provisoires pour l'ensemble des travaux de construction de petit O.A., type mur de soutènement. Il comprend notamment l'établissement, les modifications éventuelles, les frais de tirage, de transmission et de remise au maître d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du programme des études d'exécution, - des hypothèses de calcul, - du levé topographique nécessaire à la réalisation des plans d'exécution, - des plans d'exécution, - des notes de calcul automatiques ou manuelles, - des notices explicatives des programmes de calcul automatiques utilisés, - les métrés conformes aux plans visés par le maître d'œuvre. <p>Ce prix tient compte des frais liés à la mise en place d'un contrôle intérieur de la qualité des études d'exécution, par géotechnicien ou un B.E spécialiste.</p> <p><u>LE FORFAIT :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
107	<p><u>LEVES TOPOGRAPHIQUES</u> Levés topographiques au 1/200 nécessaires à l'établissement de plan topo. Le prix comprend toutes les sujétions nécessaires, y compris la fourniture du levé en 3 exemplaires papiers plus un au format numérique autocad. Ce prix correspond à une prestation d'une journée de travail (sur le terrain pour le levé des points et au bureau pour la mise en forme du plan).</p> <p><u>LE JOUR:</u></p>	
108	<p><u>SONDAGES MANUELS</u> Sondages manuels pour recherche de réseaux existants. Ce prix comprend la découpe d'enrobés, le terrassement manuel, l'évacuation des déblais, la recherche et le relevé des réseaux rencontrés (coupes cotées et photos), le sablage et le remblaiement du sondage avec de la grave routière 0/31.5.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

II – LIBERATION DES EMPRISES

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
200	<p><u>ABATTAGE D'ARBRE CIRCULAIRE SUPERIEUR A 0.60 M</u> Ce prix rémunère : à l'unité, l'abattage d'un arbre dont la circonférence mesurée à 1,00 m du sol est supérieure ou égale à 0,60 m. Il comprend : - l'abattage et le dessouchage, - la destruction par broyage et l'évacuation à la décharge des produits résiduels.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
201	<p><u>ABATTAGE D'ARBRE CIRCULAIRE INFERIEUR A 0.60 M</u> cf. prix précédent pour diamètre inférieur à 0.60.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
202	<p><u>DESSOUCHAGE</u> Ce prix rémunère : à l'unité, le dessouchage à la tarière et évacuation à la décharge des matériaux ainsi que le remblaiement de l'excavation en G.N.T 0/31,5 ou en béton maigre.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
203	<p><u>DEBROUSSAILLAGE DES EMPRISES</u> Ce prix rémunère : le débroussaillage des emprises : taillis, landes, haies, vignes avec ou sans supports et arbres dont la circonférence mesurée à 1,00 m du sol est inférieur à 0,20 m, l'arrachage, le dessouchage, la destruction sur place ou la mise en dépôt définitif, l'extraction des anciennes souches d'une circonférence au collet ¾ à 1,00 m et évacuation des produits en définitif, toute sujétions résultant des mesures de sécurité prescrites par les services responsables.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
204	<p><u>DEMOLITIONS DE MACONNERIES ET BETON</u></p> <p>Ce prix rémunère : au mètre cube la démolition d'élément divers aux engins mécaniques ou manuels, Ce prix comprend : - la démolition aux engins mécaniques ou manuels, - l'évacuation des déblais à la décharge, - la démolition des éléments en béton armé au brise roche type B.R.H., - toute la main d'œuvre, tout le matériel et toutes les sujétions d'exécution.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
205	<p><u>DEPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la dépose des bordures ou caniveaux. Il comprend : - la dépose de bordures ou caniveaux. - l'enlèvement des éléments et la mise en décharge. - la démolition du béton de fondation y compris son évacuation à la décharge. - les opérations éventuelles de sciage des enrobés - le comblement en GNT 0/31.5 de l'excavation.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

III - RENOVATION DE RESEAUX

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
299	<p><u>DEBLAIS EN TRANCHEE</u> Ce prix rémunère : au mètre cube mesuré en place de fouilles pour la pose de tuyau, en terrain de toute nature y compris en terrain rocheux. Il comprend : - le piquetage complémentaire, - l'extraction des déblais, - le drainage et les épaissements éventuels, - la protection des parois contre les ruissellements par film polyane, - le blindage si H fouille > ou = 1,30 m, - l'évacuation à la décharge des matériaux excédentaires ou jugés non utilisables. Il prend en compte les sujétions particulières liées à l'utilisation du brise roche mécanique approprié.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
300	<p><u>REMBLAIEMENT EN SABLE</u> Ce prix rémunère : au mètre cube mesuré en place de sable pour remblaiement de la tranchée avec compactage par couches minces. Il comprend : - la fourniture à pied d'œuvre de la grave, - la mise en œuvre avec régilage, réglage et compactage selon les prescriptions du maître d'œuvre. Il tient compte des sujétions particulières liées à une humidification nécessaire des granulats avec fourniture de l'eau et répannage. Toutes sujétions de mise en œuvre.</p>	
301	<p><u>REMBLAIEMENT EN G.N.T 0/31.5</u> Ce prix rémunère : au mètre cube mesuré en place de G.N.T. 0/31.5 pour remblaiement de la tranchée avec compactage par couches minces. Il comprend : - la fourniture à pied d'œuvre de la grave, - la mise en œuvre avec régilage, réglage et compactage selon les prescriptions du maître d'œuvre. Il tient compte des sujétions particulières liées à une humidification nécessaire des granulats avec fourniture de l'eau et répannage. Toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

302	<p><u>GRAVE AUTOSTABLE</u> Ce prix comprend la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave autostable pour le remblaiement des tranchées. Il comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre. La grave autostable proviendra d'une centrale B.P.E.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
------------	--	--

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
303	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 110 MM</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la canalisation circulaire en PVC d'un diamètre de 110 mm, classe CR 8. Il comprend : - la fourniture et la pose de la canalisation sur sable pour lit de pose y compris coupes, raccordement et perçage, fourniture et mise en œuvre de coudes si nécessaires et de toute pièce de raccordement (culotte ou autre). - la réalisation des joints, - la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur normalisé, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
304	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 160 MM</u> Cf. prix précédent pour diamètre 160 mm.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
305	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 200 MM</u> Cf. prix précédent pour diamètre 200 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
306	<p><u>CANALISATION EN PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 250 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 250 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
307	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 300 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 300 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
308	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 400 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 400 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

309	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 500 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 500 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
310	<p><u>CANALISATION PVC CLASSE CR 8 DIAMETRE 600 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 600 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
311	<p><u>CANALISATION B.A. 400 MM EN TRANCHEE</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la canalisation circulaire en B.A. centrifugé de diamètre 400 mm, série 135 A. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de la canalisation sur sable pour lit de pose et enrobage y compris coupes, raccordement et perçage, - la réalisation des joints, - la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur normalisé, - toutes les sujétions de fourniture, de pose et de main d'œuvre. <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
312	<p><u>CANALISATION B.A 500 MM EN TRANCHEE</u> cf. prix précédent pour diamètre 500 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
313	<p><u>CANALISATION B.A 600 MM EN TRANCHEE</u> cf. prix précédent pour diamètre 600 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
314	<p><u>CANALISATION B.A 800 MM EN TRANCHEE</u> cf. prix précédent pour diamètre 800 mm</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

<p>315</p>	<p><u>FOURREAU PVC DIAMETRE 110 MM</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la fourniture et la pose de fourreau PVC rigide de diamètre 110 mm à paroi structurée lisse. Ce prix comprend : - la fourniture du fourreau et de tous les accessoires, - la pose du fourreau et de ses accessoires, - le lit de pose et son enrobage, - le grillage avertisseur, - les bouchons obturateurs, - y compris toutes sujétions particulières.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
<p>316</p>	<p><u>FOURREAU PVC DIAMETRE 125 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 120 mm.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
<p>317</p>	<p><u>FOURREAU PVC DIAMETRE 160 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 160 mm.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
<p>318</p>	<p><u>FOURREAU ECLAIRAGE PUBLIC ET VIDEO EN TPC DIAMETRE 63 MM</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire : la fourniture et la pose de fourreau de 63 mm de diamètre pour le passage de câble en tranchée. Ce prix comprend : - la fourniture du fourreau et de tous les accessoires, - la pose du fourreau et de ses accessoires, - le lit de pose et son enrobage, - le grillage avertisseur de couleur normalisée, - la fourniture et la pose d'une câblette en cuivre nu de 25 mm² posée sur fond de fouille et raccordée au réseau de terre existant, - les bouchons obturateurs, - y compris toutes sujétions particulières.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
<p>319</p>	<p><u>FOURREAU ELECTRIQUE EN TPC DIAMETRE 90 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 90 mm et fourreau agréé EDF, sauf câblette</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

320	<u>FOURREAU ELECTRIQUE EN TPC DIAMETRE 110 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 110 mm. <u>LE METRE LINEAIRE :</u>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
321	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE TUYAU FRANCE TELECOM DIAMETRE 45 MM</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau France Télécom de diamètre 45 mm en tranchée commune. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose et la fourniture des tuyaux, - la réalisation du lit de pose et l'enrobage des gaines, - le collage des tuyaux, - la pose du grillage avertisseur de couleur normalisée, - l'aiguillage des fourreaux avec un furet calibré, - y compris toutes sujétions et accessoires. <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
322	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE TUYAU FRANCE TELECOM DIAMETRE 60 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 60 mm. <u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
323	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE TUYAU FRANCE TELECOM DIAMETRE 80 MM</u> cf. prix précédent pour diamètre 80 mm. <u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
324	<p><u>POSE DE TUYAUX ET FOURREAUX HORS FOURNITURE</u> Ce prix s'applique aux prix 313 à 321, hors fourniture tuyaux et fourreaux. <u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
325	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS TROTTOIR TYPE L0T</u> Ce prix rémunère : à l'unité, la fourniture et la pose de chambre de tirage, y compris le tampon en fonte 250 KN pour trottoir et 400 KN pour chaussée. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements et leur évacuation, - le béton de pose, - la pose des éléments et accessoires, - le raccordement des fourreaux FT, - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre. <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
326	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS TROTTOIR TYPE L1T</u> cf. prix précédent pour type L1T.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
327	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS TROTTOIR TYPE L2T</u> cf. prix précédent pour type L2T.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
328	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS TROTTOIR TYPE L3T</u> cf. prix précédent pour type L3T.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
329	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS CHAUSSEE TYPE K1C</u> cf. prix précédent pour type K1C.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
330	<p><u>CHAMBRE FRANCE TELECOM SOUS CHAUSSEE TYPE K2C</u> cf. prix précédent pour type K2C.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
331	<p><u>CHAMBRE DE TIRAGE TYPE L1C</u> cf. prix précédent pour type L1C.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
332	<p><u>CHAMBRE DE TIRAGE TYPE L2C</u> cf. prix précédent pour type L2C.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
333	<p><u>POSE DE CHAMBRE FT TOUT TYPE HORS FOURNITURE</u> Ce prix s'applique aux prix 323 à 330, hors fourniture des chambres.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
334	<p><u>REGARD 80x80 CM - PROFONDEUR INFERIEURE A 2,00 ML</u> Ce prix rémunère ; à l'unité, la construction d'un regard de visite en béton de section carré ou ronde de 0,80 m de côté, préfabriqué. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le terrassement en terrain de toute nature, - le béton de propreté, - la réalisation du regard en éléments préfabriqués agréés, - la confection de la dalle supérieure en béton armé, - la confection et le lissage de la cunette - la fourniture et la pose du cadre et plaque en fonte ductile ou grille pour chaussée de classe 400 KN, - la fourniture et la pose des échelons de visite et crosse mobile, - le remblaiement et le compactage par couches et l'évacuation à la décharge des matériaux excédentaires ou jugés non utilisables, - toutes les sujétions de fournitures et de main d'œuvre. <p><u>L'UNITE :</u></p>	
335	<p><u>REGARD 60x60 CM – PROFONDEUR INFERIEURE A 2.00 ML</u> cf. prix précédent pour regard de visite 60x60 cm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
336	<p><u>REGARD 50x50 CM – PROFONDEUR INFERIEURE A 2.00 ML</u> cf. prix précédent pour regard de visite 50x50 cm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
337	<p><u>REGARD DE BRANCHEMENT 40X40 CM</u> cf. prix précédent pour regard de branchement 0,40x0,40 cm avec un tampon de classe 250 KN.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
338	<p><u>REGARD DE BRANCHEMENT 30X30 CM</u> cf. prix précédent pour regard de branchement 0,30x0,30 cm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
339	<p><u>REGARD DE BRANCHEMENT 25X25 CM</u> cf. prix précédent pour regard de branchement 0,25x0,25 cm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
340	<p><u>REGARD SIPHOÏDE 39X39 CM INTERIEUR</u> cf. prix précédent pour regard siphon de 0,39x0,39 cm intérieur.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
341	<p><u>REGARD SIPHOÏDE 43X22 CM INTERIEUR</u> cf. prix précédent pour regard siphon de 0,43x0,22 cm intérieur.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
342	<p><u>TAMPON A REMPLISSAGE 850X1000 MM</u> Ce prix rémunère à l'unité la mise à niveau des regards et chambres de tirage et, la fourniture et le remplacement des plaques de regards et de chambres de tirage de dimensions diverses rencontrées par des tampons remplissables pour béton désactivé ou pavés. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la démolition de la tête du regard ou de la chambre de tirage pour mise à la cote du cadre, - la fourniture et la pose de plaques remplissables en acier ou en fonte de classe 250KN, - le remplacement éventuel du cadre à sceller à la cote projet, - le remplissage des tampons en béton désactivé identique ou en pavés, - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre nécessaires à la bonne réalisation de ces ouvrages. <p>Ces travaux seront réalisés sous contrôle des compagnies concessionnaires ou de l'exploitant des réseaux.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
343	<p><u>TAMPON A REMPLISSAGE 750X600 MM</u> cf. prix précédent pour tampon à remplissage 750x600 mm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
344	<p><u>TAMPON A REMPLISSAGE 800X800 MM</u> cf. prix précédent pour tampon à remplissage 800x800 mm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
345	<p><u>TAMPON A REMPLISSAGE 600X600 MM</u> cf. prix précédent pour tampon à remplissage 600x600 mm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
346	<p><u>TAMPON A REMPLISSAGE 500X500 MM</u> cf. prix précédent pour tampon à remplissage 600x600 mm.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
347	<p><u>CANIVEAU GRILLE DE 0,30 M DE LARGEUR</u> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose de caniveau avec grilles en fonte ductile boulonnées de classe 400 KN, - les terrassements en terrain de toute nature, - le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge, - la confection d'un lit de pose en béton maigre de 0,10 d'épaisseur, <ul style="list-style-type: none"> - la confection d'un béton de calage, - le raccordement à l'exutoire - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre. <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
348	<p><u>CANIVEAU GRILLE DE 0,50 M DE LARGEUR</u> Cf. prix précédent pour caniveau de 50 cm de large.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
349	<p><u>MISE A NIVEAU DE REGARD 80X80 CM MINI.</u> Ce prix s'applique à l'unité pour la mise à niveau de regard 80x80 cm minimum, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la découpe soignée du support existant, - la démolition et l'évacuation à la décharge des déblais, - la dépose soignée du tampon de fermeture et son éventuel nettoyage, - la rehausse du regard en béton ou éléments préfabriqués y compris fourniture, - la repose du cadre et du tampon, - la remise en état du support, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre. <p><u>L'UNITE :</u></p>	
350	<p><u>MISE A NIVEAU DE REGARD 60X60 CM</u> cf. prix précédent pour regard de 60x60 cm minimum.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
351	<p><u>MISE A NIVEAU DE REGARD 30X30 CM</u> cf. prix précédent pour regard de 60x60 cm minimum.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
352	<p><u>MISE A NIVEAU DE CHAMBRE FRANCE TELECOM</u> Ce prix rémunère et s'applique à l'unité pour la mise à niveau de chambre de tirage France Télécom présentes dans l'emprise du chantier sur une hauteur comprise entre 5 et 20 cm. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements, - le démontage soigné du ou des tampons de fermeture et du cadre, - la remise à niveau avec scellement à la côte définitive du cadre, - les calages en mortier et béton nécessaire, - toutes sujétions, y compris celles assurant le maintien de l'écoulement des eaux (notamment platelage évitant toute chute de produits de démolition dans la cheminée). <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
353	<p><u>MISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLEF</u> Ce prix rémunère : à l'unité la mise à niveau de bouche à clef. Ce prix comprend : - la dépose et la repose des éléments à la côte finie. - toutes sujétions de fourniture, réalisation et mise en œuvre.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
354	<p><u>MISE A NIVEAU BOUCHE INCENDIE ET GAZ</u> cf. prix précédent pour bouche d'incendie et de gaz.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
355	<p><u>RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT</u> Ce prix rémunère : A l'unité le raccordement de la canalisation sur un regard existant. Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre pour le raccordement.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
356	<p><u>MASSIF EN BETON POUR MAT DE 3,00 M DE HAUTEUR</u> Ce prix comprend le terrassement et l'évacuation des déblais, la fourniture et mise en œuvre de béton B 30 y compris la mise en place des tiges d'ancrages avec gabarits (tiges fournies par le maître d'ouvrage). Toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre comprises.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
357	<p><u>MASSIF EN BETON POUR MAT DE 5,00 M DE HAUTEUR</u> cf. prix précédent pour un mât de 5.00m de hauteur.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
358	<p><u>MASSIF EN BETON POUR MAT DE 7,00 M DE HAUTEUR</u> cf. prix précédent pour mât de 7.00m de hauteur.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
359	<p><u>CREATION DE NICHE DANS MUR</u> Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'une niche dans un mur pour encastrer un coffret de type F.T, gaz, eau ou EDF. Il comprend la démolition de murs en maçonnerie ou en béton de toutes natures pour encastrement de tous types de supports et réfection soignée à l'identique y compris peinture éventuelle ou enduit. Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
360	<p><u>CULOTTE DE BRANCHEMENT 200/110 à 200/160</u> Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en œuvre de culotte de branchement 200/110 à 200/160 en PVC ou matière similaire. Il comprend les découpes et adaptations nécessaires tels que percements, la fixation et l'étanchéité de la jointure. Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
361	<p><u>CANALISATION PEHD EAU POTABLE PN 16 BANDE BLEUE</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la canalisation circulaire en PEHD d'un diamètre de 63 mm., Il comprend : - la fourniture et la pose de la canalisation sur sable pour lit de pose y compris coupes, raccordement et perçage, fourniture et mise en œuvre de coudes si nécessaires et de toutes pièces. - la réalisation des joints et des électro-soudures - la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur normalisé, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

<p>362</p>	<p><u>CANALISATION PEHD EAU POTABLE PN 16 BANDE BLEUE</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la canalisation circulaire en PEHD d'un diamètre de 125 mm., Il comprend : - la fourniture et la pose de la canalisation sur sable pour lit de pose y compris coupes, raccordement et perçage, fourniture et mise en œuvre de coudes si nécessaires et de toutes pièces. - la réalisation des joints et des électro-soudures - la fourniture et la mise en place d'un grillage avertisseur normalisé, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

IV – CHAUSSEES

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
400	<p><u>DECOUPAGE DE LA CHAUSSEE</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, le découpage soigné de la structure bitumineuse de la chaussée. Ce prix comprend : - le découpage de la structure bitumineuse à la scie, - toutes sujétions de fourniture et d'exécution.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
401	<p><u>SCARIFICATION DE LA CHAUSSEE</u> Ce prix rémunère : au mètre carré, la scarification de la chaussée. Ce prix comprend : - la réutilisation sur place des produits de scarification en rechargement de plate-forme avec réglage et nivellement, - leur enlèvement et leur transport à la décharge pour les matériaux non utilisés, - toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
402	<p><u>FRAISAGE / RABOTAGE DE CHAUSSEE / ENGRAVURES</u> Ce prix rémunère : au mètre carré, le fraisage ou le rabotage de la chaussée sur une épaisseur de 4 à 8 cm selon les besoins des profils à rectifier. Ce prix comprend : - le fraisage ou le rabotage de la chaussée, - le balayage soigné de la chaussée après fraisage ou rabotage, - l'évacuation à la décharge des matériaux excédentaires, - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
403	<p><u>PURGES DE CHAUSSEE</u> Ce prix rémunère : au mètre cube, la réalisation de purge sous chaussée ou accotement. Ce prix comprend : - la reconnaissance préalable de la surface à purger, - l'amenée et le repliement du matériel, - la protection des bandes de rives, bordures, tampons, regards et accessoires divers de voirie, - le fraisage et le décaissement de la purge, - la fourniture et l'amenée des matériaux de remblaiement, - le compactage dans les règles de l'art des matériaux, - le répandage d'une couche d'imprégnation, - le nettoyage du chantier après exécution, - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
404	<p><u>REGALAGE DE GNT 0/31.5</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave routière 0,31.5 pour fin réglage des surfaces de chaussée (épaisseur maximum 5 cm). Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et réalisation, notamment du fin réglage et de l'arrosage du matériau 0/31.5.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
405	<p><u>BALAYAGE DE CHAUSSEE</u> Ce prix rémunère le nettoyage de la chaussée, notamment afin d'éliminer les dépôts de boue adhérente, de maintenir la chaussée propre avant, pendant, après les travaux, y compris évacuation des déchets.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
406	<p><u>COUCHE D'IMPREGNATION</u> Ce prix rémunère : au mètre carré, l'imprégnation à l'émulsion de bitume sur support et graves stabilisées telle que définie au C.C.T.P. Il comprend : - le balayage, - la fourniture et la mise en œuvre des liants hydrocarbonés et des granulats, - le cylindrage, - toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
407	<p><u>COUCHE D'ACCROCHAGE</u> Ce prix rémunère : au mètre carré, la couche d'accrochage sur support hydrocarboné ou ancienne chaussée. Il comprend : - la fourniture du liant, émulsion de bitume, - le transport, - le répandage du liant, - l'élimination et l'évacuation des produits de nettoyage, - la protection éventuelle des bordures et accessoires de voirie.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
408	<p><u>BETON BITUMINEUX SEMI GRENU 0/10 POUR REPROFILAGE</u> Ce prix rémunère : à la tonne de béton bitumineux comprenant fabrication transport fourniture et main d'œuvre mécanique en pleine largeur (hors joint axial) ou manuellement si nécessaire d'un béton bitumineux semi grenu 0/10, bitume pur 35/50, conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend : -, le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de reprofilage, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage, - la masse des matériaux fournis résulte de la totalisation des bons de pesée remis au représentant du maître d'œuvre sur les lieux de mise en œuvre, à l'exclusion des quantités de matériaux refusés pour non-respect par l'entrepreneur des clauses contractuelles.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	

<p>409</p>	<p><u>BETON BITUMINEUX SEMI GRENU 0/10 POUR COUCHE DE ROULEMENT</u></p> <p>Ce prix rémunère : au mètre carré de béton bitumineux comprenant fabrication transport fourniture et main d'œuvre mécanique en pleine largeur (hors joint axial) d'un béton bitumineux semi grenu 0/10, bitume pur 35/50, conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de roulement, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage, <p>Rajouter épaisseur de la couche</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
<p>410</p>	<p><u>GRAVE BITUME 0/14</u></p> <p>Cf. prix précédent pour grave bitume 0/14 en couche de base.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
411	<p><u>BETON BITUMINEUX TRES MINCE (B.B.T.M.)</u> Ce prix rémunère : à la tonne, la fabrication, le transport et la mise en œuvre en couche mince de 20 à 25 mm (soit un dosage de 40 à 60 kg/m2). Ce prix comprend : - le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de reprofilage ou en couche de roulement, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage. - la masse des matériaux fournis résulte de la totalisation des bons de pesée remis au représentant du maître d'œuvre sur les lieux de mise en œuvre, à l'exclusion des quantités de matériaux refusés pour non-respect par l'entrepreneur des clauses contractuelles.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
412	<p><u>BETON BITUMINEUX SEMI GRENU 0/6 POUR TROTTOIRS</u> Ce prix rémunère et s'applique à la tonne de béton bitumineux pour les trottoirs. Il comprend : - fabrication transport la fourniture et le stockage provisoire des granulats, - la reprise du stock des matériaux, - la fourniture et le stockage du bitume et ses oxydes, - la fabrication du béton bitumineux, le transport à pied d'œuvre, y compris frais de pesage des camions, - la mise en œuvre manuelle pour le répandage, le compactage et les raccordements. - Les tonnages à prendre en compte résulteront des bulletins de pesée des camions.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
413	<p><u>PLUS-VALUE POUR BETONS BITUMINEUX COLORES</u> Ce prix rémunère la plus value applicable au prix 412 pour coloration du BBSG 0/6.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
414	<p><u>PLUS-VALUE POUR EMPLOI DE LIANTS MODIFIES</u> Ce prix rémunère : à la tonne, tout apport susceptible d'améliorer les caractéristiques mécaniques de l'enrobé.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
415	<p><u>PLUS-VALUE POUR MISE EN ŒUVRE MANUELLE</u> Ce prix rémunère la plus-value applicable uniquement aux prix BB SG/0.10, BBTM et GB 0/14 pour une mise en œuvre manuelle des enrobés.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
416	<p><u>PLUS-VALUE POUR TRAVAUX DE NUIT</u> La plus-value s'applique aux prix de bétons bitumineux et de grave bitume.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
417	<p><u>ENDUIT SUPERFICIEL</u> Ce prix rémunère au mètre carré : - la réalisation d'un revêtement bi-couche à l'émulsion de bitume à 65%, - le gravillonnage en granulats silico-calcaire 6/10 et 4/6, - le nettoyage préalable de la chaussée ainsi que l'élimination et l'évacuation des dépôts et rejets excédentaires, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre comprises.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
418	<p><u>CONFECTION DE RALENTISSEURS</u> Ce prix rémunère au mètre carré la confection de ralentisseurs. Il comprend la découpe pour ancrage, l'évacuation des déblais, la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés noirs à chaud en deux couches, la confection de la forme, le cylindrage de finition y compris la signalisation horizontale de position. Les caractéristiques des ralentisseurs seront données par les autorités compétentes.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

<p>419</p>	<p><u>BBMC 0/10 AU LIANT VEGETAL POUR CHAUSSEES</u> Ce prix rémunère : au mètre carré de béton bitumineux pour chaussée comprenant fourniture et main d'œuvre mécanique en pleine largeur (hors joint axial) ou manuellement si nécessaire d'un BBMC 0/10, au liant végétal, conformément aux compléments apportés au CCTP. Ce prix comprend : - le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de roulement, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage,</p> <p><u>LE METRE CARRE</u></p>	
<p>420</p>	<p><u>BBMC 0/6 AU LIANT VEGETAL POUR SURFACES PIETONNES</u> Cf. prix précédent pour BBMC 0/6 pour circulation piétonne.</p> <p><u>LE METRE CARRE</u></p>	
<p>421</p>	<p><u>BETON BITUMINEUX A CARACTERE DEVELOPPEMENT DURABLE, AUTRE QUE LIANT VEGETAL</u> Ce prix rémunère : au mètre carré de béton bitumineux pour surface routière comprenant fourniture et main d'œuvre mécanique en pleine largeur (hors joint axial) ou manuellement si nécessaire d'un béton bitumineux à caractère développement durable, autre que liant végétal (par exemple à base de Mâchefer d'incinération d'ordures ménagères, dépolluant, à base de grave extraite sur site, ...) dans les conditions et avec les caractéristiques définies aux compléments du CCTP. Ce prix comprend : - le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de roulement, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage,</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

422	<p><u>ENROBE TIEDE</u> Ce prix rémunère : à la tonne, la fabrication, le transport et la mise en œuvre d'enrobé tiède. L'adjonction d'un additif ou l'utilisation d'un procédé spécifique permettra la réduction significative de la température de fabrication d'un béton bitumineux (au moins 30°C par rapport à la température de fabrication normalisée pour un enrobé au liant pur). Ce prix comprend : - le pesage, les opérations de répandage et de réglage du béton bitumineux en couche de roulement, effectués simultanément avec l'utilisation d'un finisseur, - la réalisation des joints transversaux, - le surfacage et le réglage en nivellement, toutes sujétions inhérentes au compactage à effectuer comprises, - la mise en place des dispositifs de repérage, les planches de vérification et les essais de compactage,</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
------------	--	--

V – MACONNERIES - OUVRAGES D'ART

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
500	<p><u>DEBLAIS EN MASSE DE TOUTE NATURE</u> Ce prix rémunère : au mètre cube mesuré en place, les déblais en masse de toute nature y compris en terrain rocheux, exécuté avec engins mécaniques ou BRH si nécessaire. Ce prix comprend : - le piquetage général des profils, - le terrassement par engin mécanique aux côtes des profils, - le tri des matériaux extraits en vue de leur réemploi en remblais, - l'évacuation des déblais excédentaires ou non réutilisables à la décharge, - toute main d'œuvre, tout le matériel et toutes les sujétions d'exécution. Nota : Le volume des terrassements issu des éboulements éventuels liés à la nature du sol ou des suppléments exécutés sous ordre dans le simple but d'apporter plus de commodités à l'exécution reste à charge de l'entreprise.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
501	<p><u>DEBLAIS POUR FOUILLES DE FONDATION</u> Ce prix rémunère au mètre cube : - la réalisation de fouilles de fondation en terrain de toute nature y compris rocher, - l'évacuation des matériaux à la décharge publique, - le réglage soigné et compactage de fond du forme, - Toutes sujétions de fourniture et de réalisation.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

502	<p><u>ECRETAGE DE PIERRES</u> Ce prix rémunère : au mètre carré l'écrtage de pierres sur une épaisseur de 0.20 maxi, pour arase selon les besoins des profils à exécuter. Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux excédentaires.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
------------	--	--

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
503	<p><u>REMBLAIS ORDINAIRES</u> Ce prix rémunère au mètre cube en place les remblais méthodiquement compactés, issus des déblais du site, quelle que soit leur nature en tenant compte du réglage et du compactage par couches élémentaires d'épaisseur maximum de 0,50 m, chacune de ces couches devant présenter une pente transversale au moins égale en tout point à 5%, la densité sèche des remblais devant atteindre 95% au moins de l'optimum PROCTOR modifié. Ce prix rémunère : - la reprise en stock provisoire des déblais, - l'éventuel tri des matériaux, - le réglage et la mise en œuvre, - l'eau et l'arrosage utile au compactage, - le compactage et le réglage soigné des remblais, - la protection contre les eaux de toute nature pendant l'exécution des remblais.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
504	<p><u>REMBLAIS A L'ARRIERE DES MURS</u> Ce prix rémunère au mètre cube en place les remblais de type drainant méthodiquement compactés à l'arrière des murs. Ces remblais seront fournis ou issus des matériaux des déblais rocheux et ne devront pas présenter un Dmax supérieur à 100 mm afin de protéger l'ouvrage. Ce prix rémunère : - la reprise en stock provisoire des déblais ; - l'éventuel tri des matériaux ; - le réglage et la mise en œuvre ; - le compactage et le réglage soigné des remblais ; - toutes les sujétions de fourniture et main d'œuvre relatives à la protection des murs.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
505	<p><u>REMBLAIS DERRIERE ENROCHEMENTS</u> Ce prix rémunère : au mètre cube mesuré en place, les remblais méthodiquement compactés quelle que soit leur nature en tenant compte du réglage et du compactage par couches élémentaires d'épaisseur maximum de 0.40m, chacune de ces couches devant présenter une densité sèche au moins égale à 95% de l'optimum proctor modifié. Ce prix comprend : - la reprise sur site des déblais stockés provisoirement, - l'eau et l'arrosage utile au compactage, - le réglage, réglage et compactage, - Toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
506	<p><u>BETON B 16 DE PROPLETE</u> Ce prix rémunère au mètre cube : - la fabrication de béton dosé à 150 kg/m³, le chargement, le transport et le déchargement, - la mise en œuvre - toutes sujétions comprises.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
507	<p><u>BETON B20 DE FONDATION</u> Ce prix rémunère : au mètre cube en place, la réalisation du béton B20 dosé à 250kg/m³ de CPJ 45 pour fondation et enrobage de canalisations. Ce prix comprend : - la fourniture à pied d'œuvre du béton, - la mise en place avec vibration, - le réglage du béton, - la cure éventuelle, - y compris toutes sujétions de mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
508	<p><u>BETON B25 POUR OUVRAGES D'ART</u> Ce prix rémunère : au mètre cube, la réalisation du béton B25 dosé à 350kg/m³ de CPJ 55 ou 55R pour construction d'ouvrages d'art. Ce prix comprend : - la fourniture à pied d'œuvre du béton, - la mise en place avec vibration, - le réglage du béton, - la cure éventuelle. - les finitions au mortier de ciment avec taloche, - y compris toutes sujétions de fournitures et de mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
509	<p><u>ACIER HAUTE ADHERENCE POUR BETON</u> Ce prix rémunère : au kilogramme, la fourniture, le façonnage et la mise en place des aciers haute adhérence pour ouvrages d'art spécifiques (semelle, voiles, dalles...) de nuance Fe E500. Ce prix comprend : - le transport, le façonnage et la mise en place de ces aciers, - la fourniture des aciers, des cales et des ligatures, - toute la main d'œuvre, tout le matériel et toutes les sujétions d'exécution.</p> <p><u>LE KILOGRAMME :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
510	<p><u>COFFRAGE ORDINAIRE</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la confection et la mise en place de coffrages ordinaires plan (radier, parafouille, parements cachés) y compris toute fourniture (banches, raidisseurs, entretoises), étaieement, calage et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation de coffrage en contre-plaqué ou métalliques, - les coffrages d'arrêt aux reprises de bétonnage et aux joints, - les étaieements et échafaudages nécessaires à l'exécution des parties d'ouvrages en élévation, - les réservations pour barbacanes et piquets de garde-corps, - la fourniture et mise en œuvre de l'huile de décoffrage, - le décoffrage et nettoyage des panneaux après chaque utilisation. <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
511	<p><u>COFFRAGE SOIGNE</u></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la confection et la mise en place de coffrage fin plan nécessaire à la réalisation des ouvrages en béton parement vu y compris toute fourniture et mise en œuvre (banches, raidisseurs, entretoises) dressage, étaieement, calage et toutes sujétions.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation de coffrage en contre-plaqué ou métalliques, - les coffrages d'arrêt aux reprises de bétonnage et aux joints, - les étaieements et échafaudages nécessaires à l'exécution des parties d'ouvrages en élévation, - les réservations pour barbacanes et piquets de garde-corps, - la fourniture et mise en œuvre de l'huile de décoffrage, - le décoffrage et nettoyage des panneaux après chaque utilisation <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
512	<p><u>CONSTRUCTION DE MUR ET PILIER EN PARPAINGS</u></p> <p>Ce prix rémunère : au mètre cube la réalisation de mur et de pilier en parpaings à bancher de 0.20 m d'épaisseur.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose des parpaings, y compris le mortier de ciment, - la fourniture et la mise en œuvre du béton par vibration à l'intérieur des parpaings, - les aciers filants et poutres en aciers assurant la stabilité de l'ouvrage, - La réalisation d'un enduit de dressage au ciment taloché sur toutes les faces du mur ou pilier, - y compris toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre. <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
513	<p><u>PAREMENT EN PIERRES DE TAILLE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre d'un parement en pierres de taille (opus incertum) accolé à la face extérieure vue d'un mur en béton armé. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'œuvre des pierres, - le tri et la préparation, la taille éventuelle des pierres, - la réalisation si nécessaire d'échafaudages ainsi que de leur démontage, - toutes les sujétions de réglage géométrique et altimétrique du parement, - les dispositifs d'accroches entre le mur en béton et le parement en pierres, - l'appareillage des pierres du type "OPUS INCERTUM" - la mise en œuvre du mortier de blocage et du mortier de scellement des pierres, - la finition des joints par lissage au fer en léger creux, - toutes les sujétions liées aux barbacanes et aux joints de raccordement, - toutes les sujétions liées à la sécurité notamment contre la chute de personnel et de matériel. <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
514	<p><u>CONSTRUCTION D'UN PARAPET EN PIERRES DEUX FACES VUES</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire mesuré sur place la réalisation de parapets en moellons de pierres. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture, le transport et la mise en œuvre de pierres, - La fabrication et la mise en œuvre du mortier de pose et le rejointoiement, - Le nettoyage soigné des parements après jointoiement, - Toutes sujétions de mise en œuvre et toutes fournitures. <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
515	<p><u>REFECTION DE MUR EN PIERRES</u> Ce prix rémunère au mètre carré la réfection d'un mur en pierres. Ce prix comprend la repose des pierres récupérées sur le mur et le mortier de ciment nécessaire à sa réfection y compris toutes sujétions de fourniture, notamment pierres complémentaires, et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
516	<p><u>MACONNERIE DE MOELLONS EN PIERRES (MUR POIDS)</u> Ce prix rémunère au mètre cube de maçonnerie de moellons. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'œuvre des pierres, - le tri et la préparation, - la fourniture et la mise en oeuvre du mortier de pose, - l'appareillage des pierres du type « OPUS INCERTUM », - le ragréage et le rejointoiement des parements vu au mortier de ciment, - toutes sujétions comprises (arêtes, arases, échafaudages, barbacanes, coffrages, etc...), - le remblaiement en terre derrière le mur, (matériaux provenant des déblais), - y compris la fourniture, le transport de béton B25 pour le remplissage du mur, toutes sujétions de mise en œuvre. <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
517	<p><u>ENROCHEMENTS</u> Ce prix rémunère : au mètre cube, le transport et la mise en œuvre à la grue ou à la pelle d'énrochements de 500 à 2 500 kg pour réalisation de mur ou confortement de talus. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture à pied d'œuvre des blocs, - le rangement des blocs avec tri, - la mise en œuvre soignée intégrant l'agencement des gros blocs selon les trois dimensions déterminantes et l'enchevêtrement des blocs afin d'atteindre les densités en place demandées (blocs variant de 0.5 à 1 M3).Ce prix comprend toutes les sujétions de main d'œuvre, tout élément impropre à la mise en œuvre ou apparemment d'un volume et poids insuffisant sera refusé, l'obligation de construire le cas échéant le remblai à l'avancement pour disposer d'une plateforme de travail ou d'utiliser une grue. Aucun creux ne sera accepté, les gros blocs seront bloqués par des petits éléments. <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
518	<p><u>GEOTEXTILE</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée d'un géotextile non tissé de caractéristiques semblables au « BIDIM gamme S 350 » à l'arrière des enrochements, conformément aux prescriptions du maître d'œuvre, y compris toutes sujétions.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
519	<p><u>MISE EN PLACE DE BARBACANES DIAMETRE 100 MM</u> Ce prix rémunère à l'unité, la confection de barbacanes en PVC de diamètre de 100mm dans les murs en pierres, maçonnerie ou béton pour drainage à l'arrière des ouvrages.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
520	<p><u>REALISATION DE DRAINS</u> Ce prix rémunère au mètre cube, la mise en place de drain derrière les murs à construire comprenant la fourniture et la mise en œuvre de cunette recevant le drain de 100 mm, la mise en place de géotextile en fond et en chaussette, le remplissage en pierres cassées de granulométrie 20/40.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
521	<p><u>CONFECTION D'ENDUIT RUSTIQUE</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'enduit rustique au mortier trois couches, la dernière jetée rustique sur ouvrages béton ou agglomérés de ciment, enduit dosé à 400kg/m3. Il comprend les essais de sable ou colorant (aux choix du maître d'ouvrage, incluant toute fourniture de sable et de colorant) pour une parfaite intégration au site, ainsi que toutes les fournitures, les échafaudages et toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
522	<p><u>PERCEMENT SUR MUR</u> Ce prix rémunère à l'unité le percement diamètre 0.10 max sur mur, profondeur 0.50 max. Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux excédentaires.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
523	<p><u>LONGRINE B.A.</u> Ce prix rémunère : au mètre cube, la réalisation d'une longrine en béton armé B30 dosé au minimum à 400kg/m3 de CPA 55 pour pose de glissières ou garde-corps. Ce prix comprend : - le béton, - les coffrages de maintien latéraux, - les aciers HA, - y compris toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
524	<p><u>GLISSIERE DE SECURITE MIXTE BOIS-METAL</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, le transport, la fourniture et la mise en œuvre de glissières normalisées mixtes en bois et métal, type Durapin pouvant supporter une vitesse de choc à 90 km/h. Ce prix comprend : - les lisses d'un diamètre de 18 ou 20 cm, - les supports d'un diamètre de 14 cm, - les boulonneries, - les extrémités abaissées au sol, - les raccordements éventuels sur parois.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
525	<p><u>GARDE-CORPS EN BOIS</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, le transport, la fourniture et la mise en œuvre de garde corps normalisé en bois. Ce prix comprend : - les lisses d'un diamètre inf. à 15 cm, - les supports, - les boulonneries, - les scellements du garde-corps, - les raccordements éventuels et toutes les sujétions comprises.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
526	<p><u>GARDE-CORPS EN ACIER TRAITE</u> Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et la pose d'un garde-corps de hauteur 1,00 mètre minimum scellé dans le parapet de 0.30 m de hauteur surmontant les murs ou ouvrages. Le traitement anti-rouille du garde-corps en acier et le traitement en peinture couleur sont inclus dans le prix. Ce prix comprend : - la réalisation des trous dans le parapet pour les piquets si les réservations n'ont pas été faites, - le scellement réglementaire des piquets du garde-corps dans les parapets des murs, - la fourniture et la pose du garde-corps de hauteur 1 mètre minimum avec lisse et barreaudage, - les traitements anti-rouille et peinture couleur du garde-corps, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre nécessaire à la bonne réalisation de l'ouvrage.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
527	<p><u>DESCENTE D'EAU</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire, l'aménagement d'une descente d'eau en éléments préfabriqués, afin de canaliser les eaux de ruissellement amont, une zone de non-affouillement sera aménagée. Ce prix comprend la fourniture, la pose, le jointement, le mortier de pose dosé au maximum à 350kg ou le produit pour le collage, la fourniture et la mise en œuvre du béton d'assise et de solin, les coupes et les coffrages.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
528	<p><u>TETE D'AQUEDUC</u> Ce prix rémunère à l'unité, la construction de tête d'aqueduc coulée en place ou préfabriquée. Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements et l'évacuation des déblais excédentaires à la décharge, - l'épuisement et le détournement des eaux naturelles, - la confection d'un radier en béton, - la réalisation de l'ouvrage comprenant les coffrages, la fourniture et la mise en œuvre du béton soigneusement lissé à chape incorporé, la fourniture, le façonnage la mise en place des aciers, - les remblaiements, compactage et réglage des terres, - les sujétions de raccordement à la canalisation résultant du biais et notamment les découpes par sciage. <p><u>L'UNITE :</u></p>	
529	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE T2</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordures en béton préfabriquées. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements nécessaires à la fondation avec l'évacuation des déblais excédentaires, - la fourniture et la mise en œuvre de béton B16 de fondation et de butées sur une épaisseur conforme au C.C.T.P., - la fourniture et la pose des éléments préfabriqués en béton, - le jointoiment au mortier. <p>Il prend en compte les sujétions particulières liées à la réalisation des courbes, il comprend également les éléments du type avaloir.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
530	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE T3</u> cf. prix précédent pour bordures T3</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
531	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE A2</u> cf. prix précédent pour bordures A2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
532	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE P2</u> cf. prix précédent pour bordures P2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
533	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE ID-I1</u> Cf. prix précédent pour bordure ID-I1</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
534	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE ID-I2</u> cf. prix précédent pour bordure ID-I2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
535	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES AVALOIRS</u> cf. prix précédent pour bordures avaloirs</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
536	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES DE PROTECTION GSS2</u> cf. prix précédent pour bordures GSS2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
537	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES DE DEFENSE</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la mise en place de bordures de défense LxlxH : 1,00x0,20x0,30, y compris terrassement et béton de pose, cf. la définition des prix précédents pour les bordures.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
538	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX CS2</u> cf. prix précédent des bordures pour caniveaux béton CS2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
539	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX CS3</u> cf. prix précédent des bordures pour caniveaux béton CS3</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
540	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX CC1</u> cf. prix précédent pour caniveaux béton CC1</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
541	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX CC2</u> cf. prix précédent pour caniveaux béton CC2</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
542	<p><u>BORNES EN BETON 50X50X40 CM</u> Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de bornes ou plots de 50x50x40 cm en béton B20 y compris terrassement et toutes sujétions.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
543	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORNES</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de bornes fixes ou potelets, en métal thermolaqué ou en béton architecturé. Ce prix comprend : - les terrassements nécessaires à la pose de la borne, - la fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement de la borne, - la fourniture et la pose de la borne, - l'aplomb, l'alignement et le niveau de chaque borne, - toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre nécessaires à la bonne réalisation de cet ouvrage. Le type et l'esthétisme des bornes ou potelets seront soumis à l'agrément du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
544	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE POTELETS BOULE</u> Ce prix rémunère : à l'unité la fourniture et la pose de potelets boule à sceller. Ce prix comprend : - la fourniture et la pose de potelets boule dont le modèle sera défini par le maître d'ouvrage, - y compris toutes sujétions de pose et de réalisation.</p> <p><u>L'UNITE :</u></p>	
545	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CHAÎNE POUR POTELETS</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire la fourniture et la pose de chaîne pour potelets. Ce prix comprend : - la fourniture et la pose de chaîne pour potelets dont le modèle sera défini par le maître d'ouvrage, - y compris toutes sujétions de pose et de réalisation.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
546	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE CORDE MOLLE</u> Ce prix rémunère : au mètre linéaire la fourniture de corde molle. Ce prix comprend : - la fourniture et la pose de corde molle, le modèle sera défini par le maître d'ouvrage, - y compris toutes sujétions de pose et de réalisation.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
547	<p><u>NEZ DE MARCHE EN PIERRES</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose de nez de marches en pierres taillées. La provenance des pierres et leur aspect seront soumis à l'agrément du maître d'ouvrage. Ce prix comprend : - la fourniture des pierres taillées finement au moins sur les deux faces vues ; - le béton de pose et de calage ; - l'exécution des joints ; - toutes sujétions de fourniture et de main d'œuvre nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
548	<p><u>PAVES PORPHYRE 10X10 CM</u> Ce prix rémunère : au mètre carré, la fourniture et la pose de pavés de 10x10 porphyres. Ce prix comprend : - la fourniture et la pose de pavés, - le béton de pose, - toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre. La provenance des pavés et leur aspect seront soumis à l'agrément du maître d'ouvrage.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
549	<p><u>DALLAGE EN PIERRES APPARENTES OU DALLETTES</u> Cf. prix précédent pour dalles en pierres ou similaire.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
550	<p><u>PV POUR POSE PAVES OU DALLETTES SUR CHAPE B.A.</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la plus value pour une pose des pavés ou des dallages sur une chape en béton armé. Il comprend la fourniture et la mise en œuvre d'un béton armé B20 de 0.10 m d'épaisseur avec treillis soudé. Toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre comprises.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
551	<p><u>BETON DESACTIVE POUR VOIE CIRCULEE</u> Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'un béton désactivé fibré ou armé teinté dans la masse sur 0.15m d'épaisseur posé sur une plate-forme PF3. Les gravillons seront issus des carrières du département et auront une granulométrie 6/14. La teinte du béton, les granulats et le degré de désactivation seront indiqués par le maître d'ouvrage à partir d'échantillons fournis par l'entreprise. Ce prix comprend : - la fourniture et la mise en œuvre d'un béton fibré désactivé comme défini au C.C.T.P, - la préparation du sol support avant bétonnage, - la fourniture et la mise en place de coffrage, de rives et arrêts de bétonnage, - la fourniture et la pose de joint de dilatation (densité maximale de 4x4m) ou sciage en dalle du béton désactivé à 24h00 sur un tiers de l'épaisseur, - le réglage et le lissage du béton fibré désactivé, - les divers traitements : cure, désactivant, lavage et rinçage, - le traitement de surface après réalisation de la désactivation et l'élimination des remontées blanchâtres, - toutes sujétions de fourniture, réalisation et mise en œuvre.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
552	<p><u>BETON DESACTIVE POUR TROTTOIR OU VOIE PIETONNE</u> cf. prix précédent sur H=0.10 m</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
553	<p><u>BETON A 350KG DE CIMENT POUR DALLE BETON</u> Ce prix comprend la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton à 350kg pour la réalisation de dalle en béton pour chaussée. Il comprend toutes les sujétions d'accès difficiles, les servitudes de passage et la finition de surface en béton balayé. Nota : Les aciers et les coffrages seront comptés indépendamment.</p> <p><u>LE METRE CUBE :</u></p>	
554	<p><u>CLOTURE GRILLAGEE DE 1,50 ML DE HAUTEUR</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire la réalisation d'une clôture de 1,50ml de hauteur fixée dans le mur. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la fixation en fil galvanisé simple torsion classe B ou plastifiée, maille de 50 ou similaire, - la fourniture et le scellement dans les réservations des poteaux en fer en « T » plastifiés ou peints en vert tous les 1,50 m, - la fourniture, le scellement et le boulonnage des jambes de force à raison d'une jambe de force à chaque extrémité et deux jambes de force tous les sept supports, - la fourniture et la mise en place des fils de tension, - la fourniture et la mise en place des raidisseurs, - y compris toutes sujétions et main d'œuvre. <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
555	<p><u>CLOTURE GRILLAGEE DE 1,00 ML DE HAUTEUR</u> cf. prix précédent pour clôture de 1.00m de hauteur</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
556	<p><u>PAVES PIERRES BOUCHARDEES 15x15</u> Cf. prix 548 pavés pierres bouchardées 15x15.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

557	<p><u>FOURNITURES ET POSE DE BORDURES PIERRES BOUCHARDEES DEUX FACES</u> Cf. prix 529 pour la fourniture et la pose de bordures en pierres bouchardées 2 faces</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
558	<p><u>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE TYPE T2 BLANCHES</u> Cf. prix 529 pour la fourniture et la pose de bordure T2 blanche</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
559	<p><u>CONFECTION D'UN ENDUIT MONOCOUCHE COLORE</u> cf. prix 521 pour la confection d'un enduit monocouche coloré</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

VI – SIGNALISATION HORIZONTALE

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
600	<p><u>EFFACAGE DE BANDE</u> Ce prix rémunère au mètre carré l'effacement définitif d'anciennes bandes de signalisation continues ou discontinues par grenailage ou grattage quelles que soient leur largeur et leur épaisseur y compris élimination des produits résiduels.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
601	<p><u>MARQUAGE AU SOL AXIAL ET RIVES</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la mise en œuvre de peintures routières en axe et en rive par bandes de largeur 0.10 à 0.15 m, hors vide. Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre. Il comprend également les travaux préliminaires d'implantation des axes et rives ainsi que le prémarquage des bandes.</p> <p><u>LE METRE LINEAIRE :</u></p>	
602	<p><u>MARQUAGES SPECIAUX</u> Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre de peintures routières pour tous travaux spéciaux type passage piétons, zébras, etc. Ce prix comprend toutes les sujétions de fourniture et de main d'œuvre. Il comprend également les travaux préliminaires d'implantation des marquages ainsi que le prémarquage avant application de la peinture routière.</p> <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	

VII – DIVERS LOCATION ET FOURNITURES - NETTOYAGE

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
<p>700</p> <p>700a</p> <p>700b</p>	<p><u>LOCATION DE MAIN D'ŒUVRE CHEF D'EQUIPE</u> Ce prix rémunère la location d'un agent de qualification, chef d'équipe pour travaux divers.</p> <p>a) <u>L'HEURE :</u></p> <p>b) <u>LA JOURNEE :</u></p>	
<p>701</p> <p>701a</p> <p>701b</p>	<p><u>LOCATION DE MAIN D'ŒUVRE OUVRIERS QUALIFIES</u> Ce prix rémunère la location d'un agent de qualification, ouvrier qualifié pour travaux divers.</p> <p>a) <u>L'HEURE :</u></p> <p>b) <u>LA JOURNEE :</u></p>	
<p>702</p> <p>702a</p> <p>702b</p>	<p><u>LOCATION CAMIONNETTE 3,5T CU</u> Ce prix rémunère la location d'une camionnette ou camion ne dépassant 3,500T de charge utile, y compris chauffeur, avec évacuation des produits.</p> <p>a) <u>L'HEURE :</u></p> <p>b) <u>LA JOURNEE :</u></p>	
<p>703</p> <p>703a</p> <p>703b</p>	<p><u>LOCATION CAMION 15 T CU</u> Ce prix rémunère la location d'un camion ne dépassant 15 T de charge utile, y compris chauffeur, avec évacuation des produits.</p> <p>a) <u>L'HEURE :</u></p> <p>b) <u>LA JOURNEE :</u></p>	
<p>704</p> <p>704a</p> <p>704b</p>	<p><u>LOCATION BALAYEUSE ASPIRATRICE</u> Ce prix rémunère la location d'une balayeuse, y compris chauffeur.</p> <p>a) <u>L'HEURE :</u></p> <p>b) <u>LA JOURNEE :</u></p>	

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
<p>705</p> <p>705a</p> <p>705b</p>	<p><u>LOCATION PELLE HYDRAULIQUE</u> Ce prix rémunère la location d'une pelle hydraulique, y compris chauffeur.</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> :</p>	
<p>706</p> <p>706a</p> <p>706b</p>	<p><u>LOCATION MINI CHARGEUR</u> Ce prix rémunère la location d'un mini chargeur, y compris chauffeur.</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> :</p>	
<p>707</p> <p>707a</p> <p>707b</p>	<p><u>LOCATION D'UN GROUPE MOTOPOMPE</u> Ce prix rémunère la location d'un groupe motopompe centrifuge ou autre en ordre de marche, y compris surveillance par personnel.</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> :</p>	
<p>708</p> <p>708a</p> <p>708b</p>	<p><u>LOCATION DE BARRIERE TYPE HERAS</u> Ce prix rémunère la location et la mise en place d'une barrière type HERAS.</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> :</p>	
<p>709</p> <p>709a</p> <p>709b</p>	<p><u>PLUS VALUE POUR POSE DE GEOTEXTILE DE BRISE VUE</u> Ce prix rémunère la plus value applicable au prix 708 pour la pose d'un géotextile de brise vue sur une barrière de type HERAS.</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> :</p>	
<p>710</p>	<p><u>FOURNITURE DE CIMENT</u> Ce prix rémunère la fourniture de sacs de ciment CPJ 45 de 35 kg.</p> <p><u>L'UNITE</u> :</p>	

711	<p><u>FOURNITURE DE SABLE</u> Ce prix rémunère la fourniture de sable en vrac.</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
712	<p><u>FOURNITURE DE GNT 0/31.5</u> Ce prix rémunère la fourniture de GNT 0/31.5</p> <p><u>LA TONNE :</u></p>	
713	<p><u>PLUS-VALUE POUR TRAVAUX DE NUIT, WE ET JOURS FERIES</u> Ce prix rémunère la plus value horaire par agent pour mise à disposition de personnel dans le cas de travaux d'urgence ;</p> <p><u>L'HEURE :</u></p>	

VIII – ENTRETIEN DES RESEAUX EU/EP (optionnel)

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
CURAGE DES RESEAUX		
<p>801</p> <p>801a</p> <p>801b</p>	<p><u>CUREUSE 6 A 8 M³</u> Ce prix rémunère la location d'un camion de curage PL 19 tonnes d'une capacité de 6 à 8 m³ avec chauffeur et ouvrier qualifié afin de curer les regards et réseaux EU de diamètre inférieur à 600 mm. Ce prix comprend la location et l'entretien de l'engin, le chauffeur et le deuxième ouvrier qualifié nécessaire à la réalisation du service ainsi que toutes sujétions de travail manuel pour le curage des regards et l'enlèvement des déchets</p> <p>a) <u>L'HEURE</u> (hors transfert du matériel) :</p> <p>b) <u>LA JOURNEE</u> (8 heures de travail sur site) :</p>	
<p>802</p>	<p><u>TRAITEMENT DES DECHETS DU CURAGE</u> Ce prix rémunère la mise en décharge des produits du curage ainsi que le traitement des déchets conformément au code de l'environnement, toutes sujétions comprises.</p> <p><u>LA TONNE</u> :</p>	
<p>803</p>	<p><u>PLUS –VALUE POUR TRAVAUX DE CURAGE DE NUIT</u> Plus-value pour travaux de nuit de 21h00 à 7h00. Cette plus-value s'applique au niveau horaire sur les prix ci-après.</p> <p><u>L'HEURE</u> :</p>	
<p>804</p>	<p><u>PLUS VALUE POUR TRAVAUX DE CURAGE LE WEEK END ET JOUR FERIES</u> Plus-value pour travaux durant le week-end et les jours fériés. Cette plus-value s'applique par un pourcentage sur les prix ci-après.</p> <p><u>L'HEURE</u> :</p>	
INSPECTION VIDEO DES RESEAUX		
<p>805</p>	<p><u>PRESTATIONS PRELABLES</u> Reconnaissance, procédures, etc.</p> <p><u>FORFAIT</u> :</p>	
<p>806</p>	<p><u>CONTROLE</u> Amenée et repli du matériel d'inspection (par déplacement)</p> <p><u>FORFAIT</u> :</p>	

807	<u>INSPECTION TELEVISUELLE</u>	
807a	Tronçon neuf hors service <u>PAR ML :</u>	
807b	Tronçon neuf en service <u>PAR ML :</u>	
807c	Branchement <u>PAR UNITE :</u>	
808	<u>RAPPORT</u> Rapport d'inspection en 5 exemplaires dont 1 reproductible y compris 1 exemplaire du film vidéo sur support physique supplémentaire (CD ou DVD) <u>PAR UNITE :</u>	
809	<u>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	
809a	Film vidéo sur support physique supplémentaire (CD ou DVD) <u>PAR UNITE :</u>	
809b	Rapport supplémentaire <u>PAR UNITE :</u>	
809c	Réunion de présentation y compris mise à disposition du matériel de projection	
809d	<u>PAR UNITE :</u>	
809e	Signalisation du chantier et mise en place d'une circulation alternée <u>PAR UNITE :</u> Régulation ou dérivation de l'effluent <u>PAR UNITE :</u>	
TEST D'ETANCHEITE		
810	<u>PRESTATIONS PRELABLES</u> Reconnaissance, procédures, etc. <u>FORFAIT :</u>	

811	<u>CONTROLE : Essai étanchéité par eau</u>	
811.1	Amenée et repli du matériel <u>PAR UNITE :</u>	
811.2	Tronçon :	
811.2.a	D < 300 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.b	300 < D < 400 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.c	400 < D < 500 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.d	500 < D < 600 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.e	600 < D < 800 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.f	800 < D < 1000 <u>PAR UNITE :</u>	
811.2.g	D > 1000 – test joint par joint <u>PAR UNITE :</u>	
811.3	Canalisation branchement sur regard <u>PAR UNITE :</u>	
811.4	Regard de visite <u>PAR UNITE :</u>	
811.5	Boite de branchement <u>PAR UNITE :</u>	
811.6	Poste de relèvement <u>PAR UNITE :</u>	
812	<u>CONTROLE : Essai étanchéité par air</u>	
812.1	Amenée et repli du matériel <u>PAR UNITE :</u>	
812.2	Tronçon :	
812.2.a	D < 300 <u>PAR UNITE :</u>	
812.2.b	300 < D < 400 <u>PAR UNITE :</u>	
812.2.c	400 < D < 500 <u>PAR UNITE :</u>	
812.2.d	500 < D < 600 <u>PAR UNITE :</u>	

812.2.e	600 < D < 800 <u>PAR UNITE :</u>	
812.2.f	800 < D < 1000 <u>PAR UNITE :</u>	
812.2.g	D > 1000 – test joint par joint <u>PAR UNITE :</u>	
813	<u>RAPPORT :</u> Rapport de contrôle en 5 exemplaires papier et version numérique PDF <u>FORFAIT :</u>	
814	<u>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES :</u>	
814a	Constat d’huissier <u>PAR UNITE :</u>	
814b	Rapport supplémentaire <u>PAR UNITE :</u>	
814c	Réunion de présentation y compris mis à disposition du matériel de projection <u>PAR UNITE :</u>	
814d	Signalisation du chantier <u>PAR JOURNEE :</u>	
814e	Régulation ou dérivation de l’effluent <u>PAR JOURNEE :</u>	

IX – CONTROLE DE COMPACTAGE (optionnel)

N° des Prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
901	<p><u>PRESTATIONS PRELABLES</u> Reconnaissance, procédures, etc.</p> <p><u>FORFAIT :</u></p>	
902	<p><u>CONTROLE DE COMPACTAGE</u></p> <p>902.1 Amenée et repli du matériel de contrôle. <u>PAR UNITE :</u></p> <p>902.2 Contrôle par point :</p> <p>902.2.a Jusqu'à 2,50m <u>PAR UNITE :</u></p> <p>902.2.b Au-delà de 2,50m <u>PAR UNITE :</u></p>	
903	<p><u>SUPPLEMENT AU POSTE 902.2.b EN CAS D'UTILISATION DE BOUES DE FORAGE</u></p> <p><u>PAR UNITE :</u></p>	
904	<p><u>CONTROLE A LA JOURNEE NON COMPRIS L'AMENEE ET REPLI DU MATERIEL DE CONTROLE</u></p> <p><u>PAR UNITE :</u></p>	
905	<p><u>RAPPORT DE CONTROLE EN 5 EXEMPLAIRES</u></p> <p><u>FORFAIT :</u></p>	
906	<p><u>PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</u></p> <p>906.1 Constat d'huissier <u>PAR UNITE :</u></p> <p>906.2 Essais d'identification des matériaux <u>PAR UNITE :</u></p> <p>906.3 Evaluation de la teneur en eau des matériaux <u>PAR UNITE :</u></p> <p>906.4 Essai Proctor Normal des matériaux <u>PAR UNITE :</u></p> <p>906.5 Réalisation d'une planche d'essai conformément à la fonction C des normes XP P 94 063 ou XP P 94 105 <u>PAR UNITE :</u></p>	

906.6	Rapport supplémentaire <u>PAR UNITE :</u>	
906.7	Réunion de présentation y compris mise à la disposition du matériel de projection <u>PAR UNITE :</u>	
906.8	Signalisation du chantier par feux tricolores <u>PAR JOURNEE :</u>	

X – TRAVAUX SPECIAUX

N° des prix	Désignation du prix et prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)	Prix unitaires en chiffres (HT)
1000	<p><u>INSPECTION ET PURGE DE TALUS ET FALAISES</u></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation de purge de falaise quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, etc.).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'inspection et la visite détaillée de la falaise ou du talus à traiter, - la purge de tous les éléments rocheux instables et désolidarisés de la paroi de façon à éliminer tous les éléments pouvant présenter des risques ultérieurs de chute. - le chargement, le transport et l'évacuation des produits de purge à la décharge autorisée, quelle que soit la distance et tous frais de décharge, - toutes sujétions diverses. <p>MODE DE METRE : Surface mesurée développée dans la pente,</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

	<p><u>BETONS PROJETES</u></p> <p>Les prix 1001.a à 1002 rémunèrent, au mètre carré, la fourniture et la mise en oeuvre de béton projeté.</p> <p>Ils ne comprennent pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les armatures rémunérées par application du prix 509 - les drains rémunérés par application des prix n° 1005.a et 1005.b "Drains forés subhorizontaux", - les ancrages rémunérés par application des prix n° 1016.a et 1016.b 	
1001.a	<p><u>Epaisseur de 15 cm</u>, quelle que soit la surface</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1001.b	<p><u>Epaisseur de 25 cm</u>, quelle que soit la surface</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1001.c	<p><u>Epaisseur de 30 cm</u>, quelle que soit la surface</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1002	<p><u>PLUS-VALUE POUR BETONS PROJETES REGLES</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la plus-value aux prix n°1001.a à 1001.c pour la mise en œuvre de béton projeté réglé y compris toutes sujétions diverses.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
	<p><u>MICROPIEUX</u></p> <p>Les prix n° 1003.a à 1003.c rémunèrent, au mètre, la réalisation d'un micropieu, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation, l'amenée et le repli du matériel nécessaire à la réalisation d'un micropieu, - la centrale de fabrication du coulis, - le recépage des tubes micropieux, 	

	<p>- la fourniture et la mise en place des platines de caractéristiques dimensionnelles 200 mm x 200 mm x 20 mm,</p> <p>- le forage de diamètre 150 mm ou 200 mm ou 250 mm, y compris si nécessaire le tubage à l'avancement,</p> <p>- la fourniture et la mise en œuvre des armatures en tube acier de type :</p> <p style="padding-left: 40px;">N 80 de diamètre ext. 88,9 mm pour micropieux de diamètre 150 mm</p> <p style="padding-left: 40px;">N 80 de diamètre ext. 114,3 mm pour micropieux de diamètre 200 mm</p> <p style="padding-left: 40px;">N 80 de diamètre ext. 159 mm pour micropieux de diamètre 250 mm</p> <p>- la fourniture des produits constitutifs du coulis (fourniture d'eau incluse), la préparation (dosage, malaxage) et la mise en œuvre du coulis,</p> <p>- toutes sujétions diverses.</p>	
1003.a	<p><u>MICROPIEU DE DIAMETRE 150 mm</u></p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1003.a	<p><u>MICROPIEU DE DIAMETRE 200 mm</u></p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1003.a	<p><u>MICROPIEU DE DIAMETRE 250 mm</u></p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1004	<p><u>ESSAI DE CONTRÔLE SUR MICROPIEU</u></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'un essai de traction de contrôle non destructif sur micropieu.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution de l'essai, - la mise en station, - la réalisation de l'essai, - l'interprétation de l'essai avec fourniture des graphiques effort/déplacement et le relevé du déplacement en fonction du temps, - toutes sujétions diverses. <p>L'UNITE :</p>	

	<p><u>DRAINS FORES SUBHORIZONTAUX</u></p> <p>Les prix 1005.a à 1005.b rémunèrent la fourniture et la mise en place d'un mètre de drains subhorizontaux, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - le forage proprement dit, - la fourniture et la mise en place du drain crépiné et protégé par une chaussette géotextile drainante de faible densité, - tous les accessoires nécessaires : bouchons de tête, manchons de raccordement, ... - toutes sujétions diverses. 	
1005.a	<p><u>TUBE CREPINE EN PVC DE DIAMETRE EXTERIEUR INFERIEUR OU EGAL A 100mm</u></p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1005.b	<p><u>TUBE CREPINE EN PVC DE DIAMETRE EXTERIEUR SUPERIEUR A 100mm ET INFERIEUR OU EGAL A 150mm</u></p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1006	<p><u>DRAINS POREUX</u></p> <p>Fourniture et mise en place de tuyaux de diamètre inférieur ou égal à 200 mm poreux ou perforés pour drain y compris la mise en place de la chaussette en géotextile et toutes sujétions diverses.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1007	<p><u>BARBACANES</u></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de barbacanes par perforation, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de la barbacane par perforation de la maçonnerie sur toute son épaisseur, profondeur moyenne estimée égale à 0,80 m, à l'aide d'un perforateur pneumatique de 65 mm de diamètre, - toutes sujétions diverses. <p>L'UNITE :</p>	

	<u>GRILLAGES METALLIQUES DE PROTECTION PENDUS</u>	
	-	
1008.a	<p><u>Grillage, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un mètre carré (surface effectivement traitée, sans tenir compte des retournements) de grillage, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion, le long de falaises ou de talus, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place d'ancrages passifs (avec leur plaque) type GEWI ou similaire en acier de diamètre 32 mm espacés de 2 à 3 mètres environ scellés à une profondeur de 2 à 3 mètres selon la nature du terrain, et leur scellement au coulis de ciment - la fourniture et la mise en place d'un câble porteur (câble d'amarrage) en acier galvanisé de diamètre 16 mm - la fourniture et la pose du grillage métallique, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion, fil galvanisé classe C de 2,7 mm - la ligature des lés de grillage, maille à maille - la ligature des lés de grillage en partie haute, maille à maille, avec un retournement du grillage de 50 cm minimum - la fourniture et la pose d'un câble de lestage en acier galvanisé en pied de grillage de diamètre 16 mm, éventuellement fixé (à la demande du Maître d'Euve) tous les 5 mètres environ par des broches (ou des épingles) scellées dans la falaise ou le talus sur 20 cm de profondeur - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câbles, ...) - toutes sujétions diverses. <p>LE METRE CARRE :</p>	
1008.b	<p><u>Grillage, maille hexagonale 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm double torsion</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un mètre carré (surface effectivement traitée, sans tenir compte des retournements) de grillage, maille 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm, double torsion, le long de falaises ou de talus, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place d'ancrages passifs (avec leur plaque) type GEWI ou similaire en acier de diamètre 32 mm espacés de 2 à 3 mètres environ scellés à une profondeur de 2 à 3 mètres selon la nature du terrain, et leur scellement au coulis de ciment 	

	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place d'un câble porteur (câble d'amarrage) en acier galvanisé de diamètre 16 mm - la fourniture et la pose du grillage métallique, maille hexagonale 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm, double torsion, fil galvanisé classe C de 3 mm - la ligature des lés de grillage, maille à maille - la ligature des lés de grillage en partie haute, maille à maille, avec un retournement du grillage de 50 cm minimum - la fourniture et la pose d'un câble de lestage en acier galvanisé en pied de grillage de de diamètre 16 mm, éventuellement fixé (à la demande du Maître d'Œuvre) tous les 5 mètres environ par des broches (ou des épingles) scellées dans la falaise ou le talus sur 20 cm de profondeur - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câbles, ...) - toutes sujétions diverses. <p>LE METRE CARRE :</p>	
	<p style="text-align: center;"><u>GRILLAGES AVALOIRS PENDUS</u></p> <p>Les prix n° I.13.3 et I.13.4 ne comprennent pas les ancrages passifs des haubans proprement dits au bon sol (terrain ou rocher adjacent) qui seront rémunérés par application des prix n° 1016.a et 1016.b.</p>	
<p>1009.a</p>	<p><u>Grillage, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un mètre carré (surface effectivement traitée, sans tenir compte des retournements) de grillage-avaloir, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion, le long de falaises, de talus, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place des potences type HEA 100, hauteur 2 à 3 mètres, revêtues d'une peinture époxy bicouche, espacées de 5 mètres environ, munies d'un système de pied articulé permettant la fixation et le réglage - la fourniture et la mise en place d'ancrages des pieds de potence (avec leur plaque) type GEWI (ou similaire) en acier de diamètre 25 mm scellés à une profondeur de 2 à 3 mètres selon la nature du terrain, et leur scellement au coulis de ciment - la fourniture et la mise en place de câbles haubans en acier galvanisé de diamètre 16 mm fixés sur les têtes de potences et reliés aux ancrages amonts et avals - la fourniture et la mise en place d'un câble porteur (câble d'amarrage) en acier galvanisé de diamètre 16 mm - la fourniture et la mise en place du grillage métallique, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion, fil galvanisé classe C de 2,7 mm - la ligature des lés de grillage, maille à maille - la ligature des lés de grillage en partie haute, maille à maille, avec un retournement du grillage de 50 cm minimum 	

	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose d'un câble de lestage en acier galvanisé en pied de grillage de de diamètre 16 mm, éventuellement fixé (à la demande du Maître d'Œuvre) tous les 5 mètres environ par des broches (ou des épingles) scellées dans la falaise ou le talus sur 20 cm de profondeur - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câbles, ...) - toutes sujétions diverses. <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
<p>1009.b</p>	<p><u>Grillage, maille hexagonale 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm double torsion</u></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un mètre carré (surface effectivement traitée, sans tenir compte des retournements) de grillage-avaloir, maille 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm, double torsion, le long de falaises ou de talus, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place des potences type HEA 100, hauteur 2 à 3 mètres, revêtues d'une peinture époxy bicouche, espacées de 5 mètres environ, munies d'un système de pied articulé permettant la fixation et le réglage - la fourniture et la mise en place d'ancrages des pieds de potence (avec leur plaque) type GEWI (ou similaire) en acier de diamètre 25 mm scellés à une profondeur de 2 à 3 mètres selon la nature du terrain, et leur scellement au coulis de ciment - la fourniture et la mise en place de câbles haubans en acier galvanisé de diamètre 16 mm fixés sur les têtes de potences et reliés aux ancrages amonts et avals - la fourniture et la mise en place d'un câble porteur (câble d'amarrage) en acier galvanisé de diamètre 16 mm - la fourniture et la mise en place du grillage métallique, maille 60 mm x 80 mm ou 100 mm x 120 mm, double torsion, fil galvanisé classe C de 3 mm - la ligature des lés de grillage, maille à maille - la ligature des lés de grillage en partie haute, maille à maille, avec un retournement du grillage de 50 cm minimum - la fourniture et la pose d'un câble de lestage en acier galvanisé en pied de grillage de de diamètre 16 mm, éventuellement fixé (à la demande du Maître d'Œuvre) tous les 5 mètres environ par des broches (ou des épingles) scellées dans la falaise ou le talus sur 20 cm de profondeur - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câbles, ...) - toutes sujétions diverses. <p><u>LE METRE CARRE :</u></p>	
<p>1010</p>	<p><u>DEPOSE GRILLAGE USAGE</u></p>	

	<p>Ce prix rémunère, au mètre carré, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...), la dépose de l'ensemble des éléments (fixation comprise), l'évacuation à la décharge autorisée, quelle que soit la distance, tous frais de décharge et toutes sujétions diverses.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
<p>1011</p>	<p><u>REPLACEMENT DE CABLE DE LESTAGE SUR GRILLAGE EXISTANT</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, le remplacement du câble de lestage défectueux, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...), y compris toutes sujétions diverses.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enlèvement du câble défectueux et son évacuation à la décharge autorisée, quelle que soit la distance, et tous frais de décharge, - la fourniture et la mise en place du câble de lestage galvanisé en pied de grillage existant, de diamètre 16 mm, - toutes sujétions diverses. <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
	<p><u>FILETS DE CABLES METALLIQUES PLAQUES</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la mise en place d'un filet métallique permettant d'immobiliser in situ l'élément instable en l'enveloppant, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture du filet métallique, du câble périphérique et des différents éléments constitutifs (serre-câbles, câble de mise en tension du filet, éléments de jonction des filets) - la mise en place du filet plaqué sur l'élément rocheux à stabiliser <p>Le filet est ancré de part et d'autre dans le rocher sain.</p> <p>Chaque intersection est immobilisée par un serre-câbles spécial permettant son glissement afin d'assurer une meilleure répartition des forces sur l'ensemble des mailles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en tension des élingues de fixation sur les ancrages - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câble, ...) - toutes sujétions diverses. <p>Les prix n° I.14.1 et I.14.2 ne comprennent pas les ancrages passifs du filet de câbles au bon sol (terrain ou rocher adjacents) qui seront rémunérés par application des prix n° 1016.a et 1016.b</p>	

1012.a	<p><u>Filet de câbles en acier galvanisé à âme métallique de diamètre 8 mm, résistance minimum à la rupture 40 kN, maille de forme losangée 200 mm x 200 mm, avec câble périphérique de diamètre 12 mm résistance minimum à la rupture 90 kN ou de diamètre 16 mm résistance minimum à la rupture 180 kN</u></p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1012.b	<p><u>Filet de câbles en acier galvanisé à âme métallique de diamètre 12 mm, résistance minimum à la rupture 90 kN, maille de forme losangée 200 mm x 200 mm ou 300 x 300 mm, avec câble périphérique diamètre 16 mm résistance minimum à la rupture 180 kN</u></p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1013	<p><u>Plus-value pour mise en place d'un grillage, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la plus-value aux prix n° 1012.a et 1012.b pour la fourniture et la mise en place d'un grillage métallique, maille 30 mm x 30 mm ou 50 mm x 50 mm, simple torsion, fil galvanisé classe C de 3 mm.</p> <p>Le grillage est disposé entre les câbles et le rocher (au-dessus des blocs à consolider).</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
1014	<p><u>Plus-value pour mise en place d'un grillage maille hexagonale 60 mm x 80 mm</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la plus-value aux prix n°1012.a et 1012.b pour la fourniture et la mise en place d'un grillage métallique double torsion maille 60 mm x 80 mm, fil galvanisé classe C de 3 mm.</p> <p>Le grillage est disposé entre les câbles et le rocher (au-dessus des blocs à consolider).</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

<p>1015</p>	<p><u>CANEVAS DE CABLES METALLIQUES de diamètre 12 mm horizontaux et de diamètre 16 mm verticaux, maillage 0,50 m x 0,50 m</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la mise en place de câbles métalliques permettant d'immobiliser in situ l'élément instable, quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place des câbles qui seront ancrés de part et d'autre de l'élément instable dans le bon sol (terrain ou rocher adjacents) <p>Les câbles horizontaux seront en acier galvanisé à âme métallique de diamètre 12 mm, résistance minimum à la rupture 90 kN, composition 6 x 25 fils.</p> <p>Les câbles verticaux seront en acier galvanisé à âme métallique de diamètre 16 mm, résistance minimum à la rupture 180 kN, composition 6 x 36 fils.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en place du petit matériel de montage (serre-câbles, ...) <p>Les extrémités des câbles seront munies de boucles manchonnées ou cossées.</p> <p>Chaque intersection sera immobilisée par un serre-câbles, de diamètre 18 mm, serré après la mise en tension des câbles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes sujétions diverses. <p>Ce prix ne comprend pas les ancrages passifs du canevas de câbles au bon sol (terrain ou rocher adjacents) qui seront rémunérés par application des prix n° 1016.a et 1016.b.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
	<p><u>ANCRAGES</u></p> <p>Les prix n° 1016.a et 1016.b rémunèrent, au mètre de scellement, la fourniture, le transport et la mise en place d'ancrages suivant deux familles différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * ancrages en acier vissables, scellés sur toute leur longueur * ancrages pour système autoforeur, scellés sur toute leur longueur, <p>quelle que soit la situation de la zone d'intervention (pente du terrain, hauteur d'intervention, distance de la zone à traiter par rapport à une voie de desserte, ...).</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation, l'amenée et le repli du matériel nécessaire à la réalisation d'un ancrage passif, - la centrale de fabrication du coulis, - la perforation du trou, quels que soient la nature et le degré de dureté du terrain ou du rocher, - la fourniture et la mise en place dans le trou foré, de la barre d'ancrage type GEWI ou similaire, - le scellement de la barre d'ancrage dans le trou de forage, - le chemisage éventuellement nécessaire dans la traversée des parties creuses, - la fourniture et la mise en place des plaques de répartition en acier et des rondelles de rattrapage d'inclinaison traitées à la peinture époxy bicouche, - la fourniture et la mise en place des écrous de serrage, le serrage, le resserrage et le recépage éventuels, 	

	<p>- la surlongueur de barre pour serrage de l'écrou de blocage, - toutes sujétions diverses.</p> <p>Les ancrages en acier comporteront une nuance au moins égale à Fe E 500 (limite d'élasticité 500 Mpa limite minimale de rupture à la traction). Tous les éléments complémentaires (écrous, plaques) seront réalisés en acier Fe E 260 ou en acier allié ayant des caractéristiques mécaniques au moins égales. Le scellement sera réalisé sur toute la longueur des barres par un mortier ou un coulis à base de ciment soumis à l'agrément du Maître d'Œuvre et dont la résistance à la compression simple à 7 jours sera égale ou supérieure à 20 Mpa. Les plaques d'appui seront de forme carrée munies d'une rotule sphérique ou d'une rondelle de rattrapage d'inclinaison. La longueur à prendre en compte pour le règlement des travaux est la longueur de la barre mise en place, y compris la partie extérieure d'environ 20 cm permettant la pose de la platine de répartition et de l'écrou de serrage.</p>	
1016.a	<p><u>Ancrage de diamètre 28 mm avec plaque 200 mm x 200 mm</u> d'épaisseur 15 mm, quelle que soit la profondeur.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1016.b	<p><u>Ancrage de diamètre 32 mm</u> avec plaque 200 mm x 200 mm - épaisseur 20 mm <u>ou de diamètre 40 mm</u> avec plaque 250 mm x 250 mm - épaisseur 30 mm, quelle que soit la profondeur</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1017	<p><u>FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE CROIX DE SAINT ANDRE</u></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'une croix de Saint-André en profilé métallique UPN 180-E24 de 1,40 m de long et calée sur la maçonnerie existante à l'aide d'un mortier.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fabrication de la croix de Saint-André, - la mise en œuvre d'une couche de peinture antirouille, - la calage au mortier de ciment contre la maçonnerie existante, - toutes sujétions diverses. <p>Ce prix ne tient pas compte des ancrages.</p> <p>L'UNITE :</p>	

1018	<p><u>FOURNITURE ET MUISE EN ŒUVRE DE COULIS DE CIMENT</u></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de coulis de ciment.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- la fabrication de coulis de ciment (2 doses de ciment CEMI 52,5 NCEPM-CP2NF prise mer pour une dose d'eau),- l'injection du coulis à l'aide d'une centrale, composée d'un bac à turbo malaxeur, d'une pompe d'injection à haute pression et d'un compteur de sortie,- toutes sujétions diverses. <p>Ce prix ne tient pas compte de la foration du trou d'injection.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	